

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

I - VOUS

Étiez-vous boursier en 2020-2021 ? OUI NON

En cas de réponse négative, précisez le motif :

Comptez-vous utiliser le transport scolaire ? OUI NON

Avez-vous des problèmes de santé ? OUI NON

Si oui, vous pouvez joindre un courrier sous pli à ce dossier.

Nom du médecin traitant :  :

II – VOS PARENTS

NOM et Prénom du responsable légal 1:

Profession : Salarié : OUI NON

Situation de famille : Marié Divorcé Veuf Autre (précisez) :

Adresse (si différente de celle de l'élève) :

..... CP : /_/_/_/_/_/_/ Commune :

 : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

 : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

E-mail :

NOM et Prénom du responsable légal 2:

Profession : Salarié : OUI NON

Situation de famille : Marié Divorcé Veuf Autre (précisez) :

Adresse (si différente de celle de l'élève) :

..... CP : /_/_/_/_/_/_/ Commune :

 : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

 : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

E-mail :

Nombre d'enfants à charge : dont en lycée ou collège public :

Autre personne à contacter en cas d'urgence (obligatoire) :

 :

Fait à, le

Signature représentant légal 1

Signature représentant légal 2

CODE	CLASSE et OPTIONS
L 1	<p>Vers le Baccalauréat Général ou Technologique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Classe de Seconde Générale et Technologique. <p>C'est une classe de détermination qui permet aux élèves de consolider et d'élargir leur maîtrise du socle commun de connaissance, de compétences et de culture afin de réussir la transition du collège au lycée. Elle les prépare à construire leurs parcours jusqu'au baccalauréat général ou technologique.</p> <p>En plus des enseignements communs, les élèves bénéficient, au lycée Les PERSÉVÉRANTS de deux options :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé et Social - Arts Plastiques
L 21 L 22	<p>Vers le Baccalauréat Technologique en Sciences et Technologie du Management et de la Gestion (STMG) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Première STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion) • Terminale STMG spécialité Ressources Humaines et Communication
L 31	<p>Vers le Baccalauréat Technologique en Sciences et Technologie de la Santé et du Social (ST2S) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Première ST2S (Sciences et Technologies de la Santé et du Social)
L 41	<p>Vers le Baccalauréat Professionnel Gestion Administration</p> <ul style="list-style-type: none"> • Terminale Professionnelle Gestion Administration

INSTRUCTIONS RELATIVES À LA CONSTITUTION DU DOSSIER

I - PIÈCES À FOURNIR

- ◆ 3 enveloppes timbrées à l'adresse des parents
- ◆ 2 photos d'identité **obligatoire** (inscrire au dos, Nom et Classe demandée)
- ◆ 1 Photocopie du livret de famille (tous les membres de la famille)
- ◆ 1 Attestation d'assurance scolaire 2021-2022
- ◆ 1 Photocopie de la pièce d'identité en cours de validité (CNI, passeport, ...)
- ◆ Photocopies des bulletins scolaires
 - 2020-2021 et 2019-2020
 - des 2 dernières années de scolarité pour les candidats non scolarisés en 2020-2021
- ◆ S'il y a lieu :
 - **Exéat (certificat de fin de scolarité) fourni par l'établissement précédent (obligatoire)**
 - Photocopie des diplômes
- ◆ **Pour les classes d'examen :**
 - Photocopie des relevés de notes obtenues à l'examen (y compris celles des épreuves anticipées)
 - Dispense EPS (document joint à remettre à la rentrée pour les dispensés à l'année)
 - Attestation de recensement et/ou Certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (18 ans et plus)

II - DÉPOT DU DOSSIER

Le nombre de places disponibles étant limitées, ce dossier devra parvenir à l'établissement le plus tôt possible. Toutes les pièces demandées doivent être obligatoirement jointes au dossier dûment complété.

Les Persévérants

Fondée en 1951 par Octave CHANLOT et son épouse, l'institution LES PERSEVERANTS est un établissement d'enseignement privé sous contrat d'association avec l'Etat.

Initialement destinée à la première scolarisation des enfants des sections rurales de la région de Basse-Terre et de la Côte-sous-le-vent, l'institution perd ses classes primaires en 1977 et ferme le site de la rue Maurice Marie-Claire, pour se transformer en collège situé 32, rue Lardenoy à Basse-Terre.

En 1980, le fils des époux CHANLOT, Guy CHANLOT, professeur au collège des garçons des Abymes, aide sa mère à créer la première classe du lycée.

Guy CHANLOT prend la tête de l'institution en 1981.

L'Institution "Les Persévérants" compte aujourd'hui trois établissements, un collège, un lycée professionnel et un lycée général et technologique.

Son conseil de Gestion est présidé par Marie-Pierre CHANLOT, fille de Guy CHANLOT.

Notre institution forme des jeunes de la 6ème au post-BAC.

Au collège :

- En 6^e : une classe bilangue, anglais et espagnol
- De la 6^e à la 3^e : un accompagnement personnalisé en Français et en mathématiques et des groupes réduits en sciences et en technologie, des activités péri-éducatives (guitare et chorale)
- En 3^e : un parcours culturel et un parcours avenir

Au lycée : de l'accompagnement personnalisé et 2 options (arts plastiques et santé social) en seconde, des classes à effectif réduit.



- **En post-bac, quatre BTS :**
 - ✓ Services Informatiques aux Organisations (SIO) avec 2 options *Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux (SISR)* et *Solutions logicielles et applications métiers (SLAM)*,
 - ✓ Gestion de la PME (GPME),
 - ✓ Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (SP3S),
 - ✓ Economie Sociale et Familiale (ESF).

L'institution Les Persévérants est restée un établissement familial.

L'élève y trouve facilement sa place et bénéficie d'un encadrement attentif résumé par trois mots : bienveillance, exigence, ambition.